

Des espèces exotiques...

Le ragondin et le rat musqué sont des mammifères **originaires d'Amérique**, introduits pour la production de fourrure.

Avec l'arrêt de l'élevage, les individus en captivité ont été relâchés et se sont développés.

...envahissantes...

Sans prédateurs, ils ont colonisé tous **les cours d'eau et points d'eau** du territoire français.

...à risques!

Ils sont **porteurs de la leptospirose**, maladie transmissible à l'homme et aux animaux d'élevage et domestiques.

La leptospirose se transmet :

- par voie directe au contact d'animaux porteurs
- par voie indirecte au contact d'eau souillée par les urines des animaux contaminés.

La multiplication de leurs terriers provoque :

- l'érosion des berges
- l'envasement des cours d'eau
- la **déstabilisation** des ouvrages tels que les barrages ou les routes
- des dégâts sur les parcelles agricoles riveraines des cours d'eau

Ces Espèces Exotiques Envahissantes représentent un danger pour l'homme et l'environnement local.

La lutte contre ces espèces est favorisée au niveau national par un arrêté ministériel et encadrée au niveau départemental par un arrêté de lutte collective obligatoire.